

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE  
DE FOOTBALL

Saison 2022/2023  
L'Officiel n° 33  
Du 11 avril 2023

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

**PLAISIR**

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau

R

**RESPECT**

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement

Ê

**ENGAGEMENT**

Engagement  
du corps et du cœur

T

**TOLÉRANCE**

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes

S

**SOLIDARITÉ**

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr)

# NOS PARTENAIRES



meilleurtaux.com



PRÉFET  
DE L'AUDE



**cuisinella**  
A l'écoute de vos envies

**Get iT!**  
L'e-shop de vos outils d'animation réseau



**FRANCE PEINTURE**  
*Un résultat haut en couleur*

CASTELNAUDARY - rue J.B. PERRIN - 04 68 23 53 43  
REVEL - Av. de Castelnaudary - 05 62 18 40 91  
VILLEFRANCHE DE L. - Av. F. Mitterrand - 05 34 43 65 83

# Commission Statuts Et Règlements

Réunion du 05/04/2023

Présents : RUIZ Michel, TEIXEIRA Tonio

Assiste : Damien TRASTET

D3 Senior / Poule A

Bram As 2 / RC Pieusse 1

Rencontre n° 24586212 du 02/04/2023

La réserve d'avant match déposée par le capitaine de RC PIEUSSE 1 (564098) au motif que :  
« Des joueurs du club de BRAM As 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain »

La commission prend connaissance de la réserve d'avant match, de sa confirmation reçue au District par courriel le 03/04/2023 à 09:48 , pour la dire recevable en la forme

**La commission jugeant en premier ressort,**

**Agissant sur les fondements de l'article 167-2 des RG de la FFF précise :**

*« ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle (s) ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain »*

Après étude du dossier et des pièces résultant des fichiers de la ligue d'Occitanie de Football et du district de l'Aude il apparaît que :

**L'équipe supérieure de BRAM 2 est BRAM 1 évoluant en D 1 Profilex**

**L'équipe de BRAM 1 ayant joué le 02/04/2023 la rencontre n° 25485815 sur le terrain Saint-Exupery de Bram contre UF LEZIGNANAIS à 15h**

Par ces motifs

**LA COMMISSION DÉCIDE :**

**Réserve de RC PIEUSSE : INFONDÉE**

**Confirme le résultat acquis sur le terrain : Bram 2 : 1 (1 pt) / RC Pieusse 1: 1 (1pt)**

**Les droits de confirmation seront portés au club de RC Pieusse soit 32 € (564098)**

Le Président de la Commission  
*M. RUIZ Michel*

# COMMISSION JEUNES

PV du 05/04/2023

Président : Jérôme TISSEUR

Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Laurent VOURIOT, Alain DROUIN

Excusés : Mr Ludovic Galinier, Patrice Boffelli, David Carrasco,

---

## COUPE DE L'AUDE U17

Les demi-finales sont prévues le 22/04. Si une demi-finale concerne une équipe évoluant dans un championnat régional le match sera programmé le 29/04.

Après tirage au sort **la demi-finale opposant le GOAL à Trèbes se jouera sur un terrain du Goal le Samedi 22 Avril à 15h**

Merci au club de prévenir le district au plus vite du lieu de la rencontre.

L'autre demi-finale opposera l'OCSM au vainqueur du match US Conques / SCNM et **se jouera le samedi 29 Avril à 15h**

## COUPE DE L'AUDE U15

Les demi-finales sont prévues le 22/04. Si une demi-finale concerne une équipe évoluant dans un championnat régional le match sera programmé le 29/04.

1ere demi-finale : **OCSM / FAC 2 le samedi 22 Avril à 15h**

La 2é demi-finale opposera le Fun au vainqueur du match Grand Malepere / Fac 2 et se jouera le 22 ou 29 en fonction du vainqueur.

## AMENDE

- Une erreur s'est glissée concernant le match U13 D3 Poule E Fac 4 /Fun 4. L'équipe du Fac était bien présente sur le terrain, la FDM a été envoyée au mauvais endroit.  
**La somme de 15€ sera portée au crédit du Fac.**  
**Amende Fac pour non saisie du résultat : 26€**

## DIVERS

Nous rappelons aux clubs : les feuilles de match U13 doivent être envoyées par mail au secrétariat et non à la commission foot animation avant de les expédier par courrier.

Nous rappelons aux clubs que toute demande de changement de date doit parvenir au district au minimum 10 jours avant la rencontre avec l'accord du club adverse.

Certains clubs U13 nous questionnent quant au calendrier U13 en Avril/Mai. Pour info, voici les dates de ces 2 mois :

**1er Avril** : Pitch Date fixée par la ligue pour l'organisation des finales départementales

**8 Avril** : WE de Pâques réservé aux tournois à la demande des clubs

**15 Avril** : Journée championnat

**22 Avril** : Vacances

**29 Avril** : Vacances

**6 Mai** : Vacances

**13 Mai** : Journée championnat

**20 Mai** : WE ascension réservé aux tournois à la demande des clubs

**27 Mai** : WE pentecôte réservé aux tournois à la demande des clubs +Journée finales coupes

**3 Juin** : Journée championnat

**Le Président**

**M.Jérôme TISSEUR**